Le deuxième appareil IRM opérationnel dès le 15 juillet

Il est arrivé par bateau hier matin, sur le port de Bastia. Directement d'Allemagne et plus précisément de Bavière sorti des usines de l'industriel Siemens, le deuxième IRM est en cours d'installation.

C'est tout un service qui a été créé autour de cet appareil, dans les locaux de la clinique Maymard. Pour les médecins et les patients, voici le résultat d'une longue bataille livrée au nom de la santé publique au cours des dernières années. Professionnels, usagers mais aussi de nombreux élus à l'image du député Sauveur Gandolfi-Scheit se sont mobilisés pour l'arrivée de cet équipement (lire par ailleurs).

Pour recevoir l'IRM, la clinique Maymard a dû faire de la place. Un bâtiment annexe a été construit près de l'entrée de l'établissement de soins. Les travaux ont débuté en 2013.

Ces derniers jours, les Bastiais pouvaient encore constater le cours du chantier puisque la rue Marcel-Paul avait été partiellement fermée à la circulation : le réseau EDF a dû être renforcé pour assurer l'alimentation de cet appareil très puissant. Transporté par camion spécifique depuis le port de Bastia jusqu'à la clinique, c'est par la voie des airs que l'IRM a finalement été installé dans les locaux. L'appareil pèse tout de même près de six tonnes.

« *Le service est encore en travaux, il y a des finitions à terminer,* précise Thierry Mercier de la société PMP, assistant maîtrise d'ouvrage qui intervient pour le groupement de radiologues. *L'investissement global avoisine les deux millions d'euros. Il a été financé par les médecins.* »

Installé à la clinique Maymard, l'équipement autorisé par l'ARS, au terme d'une longue bataille pour la santé publique, ramènera les délais d'attente des patients de trois à un mois maximum

Opération impressionnante hier matin : l'arrivée de ce nouvel équipement dans les locaux de la clinique Maymard. (Photos Gérard Baldocchi)

Un outil performant pour la neurologie ou la cancérologie

L'IRM a été placé dans ce qui se nomme une cage de Faraday, nécessaire pour isoler la pièce des ondes pouvant interférer avec l'extérieur. De l'autre côté, derrière une vitre s'installeront les manipulateurs radio.

Deux salles sont réservées à la préparation des patients dont une pour les personnes à mobilité réduite. Une autre pièce est destinée aux médecins pour la lecture et l'interprétation des résultats. Enfin, des bureaux pour la partie administrative complètent le service.

Cet appareil, l'un des meilleurs de sa catégorie sur le marché est identique à celui actuellement en service au centre hospitalier de Bastia. Outil technologique performant, il est utilisé pour l'examen de nombreuses pathologies notamment dans les domaines de la neurologie ou de la cancérologie.

L'IRM de la clinique Maymard sera opérationnel dès le 15 juillet. L'appareil sera pleinement fonctionnel au mois d'août, le temps que les trois manipulateurs radios complètent leur formation. Trois autres personnes ont également été embauchées dans les services administratifs. Une équipe recrutée au niveau local. Ce deuxième appareil disponible à Bastia va considérablement améliorer l'offre de soins pour les patients. Une étude nationale mentionnait l'année dernière que la Corse faisait partie des cinq régions de France où le délai d'attente moyen était de cinquante jours.

Dans la réalité, il s'approchait davantage des trois mois. Dès cet été, les personnes ayant besoin d'un tel examen ne devraient pas attendre plus d'un mois.

SANDRA CARLOTTI
scarlotti@corsematin.com

Première demande en 2007

Les premières demandes pour l'implantation d'un deuxième appareil d'imagerie à résonance magnétique en Haute-Corse remontent à 2007. Sept années auront été nécessaires pour permettre aux habitants de l'agglomération bastiaise mais aussi de tout le département de bénéficier de cet équipement.

Il a fallu pour cela obtenir les autorisations et l'agrément délivrés par les services de l'État. Face à la lenteur que prenait la procédure, de nombreux élus de Corse, une vingtaine d'associations réunies au sein d'un collectif et une partie de la population se sont mobilisés, sans relâche.

Allant jusqu'à faire signer une pétition qui a recueilli plusieurs milliers de signatures. Intervention des députés à l'Assemblée nationale mais aussi auprès du ministère de la Santé, comme l'a fait le Docteur Sauveur Gandolfi-Scheit n'auront pas été de trop pour obtenir satisfaction.

En mai 2013 finalement, l'ARS annonçait que le deuxième appareil serait autorisé et qu'il serait installé dans les locaux de la clinique Maymard.